# · L'esc@le

SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

# SEVRES.FR

# **SERVICE BABY-SITTING** 20... -20...

Ν°

CONTACTS:

## FICHE INSCRIPTION BABY-SITTER

□ lère inscription	□ Renouvellemen	nt	□ Participation B.S Dating		
COORDONNÉES BABY-SIT	TER				
NOM:	PRÉNOM : _		ÂGE :		
ADRESSE :			VILLE :		
QUARTIER:					
TEL:		MAIL:			
SITUATION ACTUELLE :  □ Lycéen-ne	□ Étudiant-e	9	□ Salarié-e	□Retraité -e	
RESPONSABLE LÉGAL (PO	UR LES MINEU	RS)			
NOM:	PRÉNOM :				
ADRESSE (si différente) :					
TÉL:		MÉL :			
J'approuve également que l'esc@le et ou mon fils. J'ai connaissance du fai Enfants et Nourrissons » avec la Croix Fait à, le	t qu'il lui est forteme -Rouge (10 €).	nt recommandé (	de suivre une « Initiati	ion aux Premiers Secou	
DISPONIBILITÉS					
Préférence d'âge : □ 0-2	ans □ 3-5 a	ans □ 6	ans et +	aucune	
Nombre d'enfants :	□2 □3 □4 et +	- Enfant er	situation de han	ndicap □ Oui □Non	
<b>♣</b> EN PÉRIODE SCOLAIRE :				•	
	De		à		
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
<u>Jeudi</u>					
Vendredi					
<b>♣</b> PETITES VACANCES SCOLA	AIRES	□ Oui	□ à définir	□ Non	
♣ VACANCES ÉTÉ		□ Oui	période :		
<b>♣</b> GARDES PONCTUELLES		□ Oui	□ Soirées □ wee	ekends 🗆 Non	
INFORMATIONS COMPLÉ	MENTAIRES				
Expérience garde d'enfants :  □ Non □ Oui depuis  □ Régulièrement □ Occasionnellement □ Cadre familial □ Hors cadre familial		Tâches acceptées  □ Proposer des activités de loisirs (activités manuelles, jeux)  □ Aider aux devoirs			
Etes-vous titulaire des formations suivantes ?  □ BAFA □ IPSEN □ PSC1 □ Permis B		<ul> <li>□ Accompagner l'enfant à une activité</li> <li>□ Effectuer certaines tâches quotidiennes (bain, courses, préparation des repas.)</li> <li>□ Autres :</li> </ul>			
Informations supplémentai	res:				
			_		
			Rése	rvé à l'Esc@le	





## Service de mise en relation - Baby-sitting

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose un service de mise en relation « Baby-sitting » entre les parents et les jeunes sévriens à partir de 16 ans.

- **Article 1**: L'Esc@le et la commune dégagent toute responsabilité en cas de litiges entre les parents et les jeunes. Tout litige se règle directement entre ces deux parties.
- Article 2 : L'esc@le et la commune ne sont pas tenus responsables si le(s) enfant(s) gardé(s) cause(nt) des dommages à un tiers.
- **Article 3**: Les jeunes de moins de 18 ans doivent obtenir une autorisation parentale et participer à l'entretien d'inscription.
- **Article 4** : L'Esc@le facilite la mise en relation entre demandeur et chercheur mais ne garantit pas la réussite de la recherche.
- **Article 5** : Les parents autorisent la diffusion de leur offre (sans leurs coordonnées) sur le site de la ville de Sèvres.
- Article 6: La décision du taux horaire reste une négociation entre les deux parties, néanmoins des tarifs peuvent être donnés à titre indicatif. Il appartient autant à l'employé qu'à l'employeur de se conformer à toutes les dispositions relatives au code du travail, charges sociales ou fiscales selon la réglementation en vigueur.
- **Article 7**: Les parents et les jeunes sont tenus de nous informer de leur recherche pour une meilleure gestion du service.
- Article 8 : Sans nouvelle de la part des parents, suite aux mises à jour réalisées par l'équipe de l'esc@le, nous retirons leur annonce. Une mise à jour est également effectuée ponctuellement auprès des jeunes.
- Article 9 : L'inscription au service est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. L'esc@le se réserve le droit à sa discrétion, d'annuler une inscription au service.
  - ☐ J'accepte de recevoir par mail les différentes informations sur l'actualité de l'esc@le.

Dans le cadre d'une mission d'intérêt public, les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées pour l'inscription au service de baby-sitting par le personnel de l'Esc@le, qui ne traitera et n'utilisera les données que pour vous mettre en relation avec des parents si besoin. Elles ne seront conservées dans notre base active que pendant la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Le responsable du traitement de vos données personnelles est le Maire de la Commune de Sèvres, au 54 Grande rue, 92310 Sèvres. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée (la directive 95/46/CE) et dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur présentation d'un motif légitime, de limitation, de portabilité et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant votre demande au délégué à la protection des données par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Sèvres – Direction Informatique – 54 Grande rue – 92310 Sèvres, ou par courriel à <a href="mailto:DPO@ville-sevres.fr">DPO@ville-sevres.fr</a>, en joignant un justificatif de votre identité.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le à

Madame. Monsieur, Signature



